

# Les contentieux liés au climat ont plus que doublé en cinq ans

Dossier de la rédaction de H2o  
September 2023

Ils constituent désormais un outil essentiel pour assurer la justice

Le nombre total d'affaires judiciaires liées au changement climatique a plus que doublé depuis 2017 et augmente dans le monde entier. Ces résultats, publiés par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le Sabin Center for Climate Change Law de l'Université de Columbia, montrent que les contentieux liés au climat deviennent une partie intégrante pour faire avancer la prise de mesure ainsi que la justice climatique. Le rapport *Global Climate Litigation Report: 2023 Status Review* est basé sur un examen des affaires axées sur le droit, la politique ou la science du changement climatique enregistrées avant le 31 décembre 2022 par les bases de données du Sabin Center sur les contentieux liés au changement climatique aux États-Unis et dans le monde. Ce rapport a été publié le 27 juillet, la veille du premier anniversaire de la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies selon laquelle l'accès à un environnement propre et sain est un droit humain universel.

PNUE